



Présentation

Le gouvernement Raffarin a lancé, dès sa formation en mai 2002, un vaste programme de rénovation des hôpitaux. Le ministre de la Santé d'alors, Jean-François Mattei, a mobilisé de très nombreux experts et tous les partenaires sociaux pour apporter des suggestions à cette grande entreprise. Dès le 4 septembre 2003, une ordonnance visant à simplifier le droit hospitalier a été publiée, puis dans son sillage des décrets, des arrêtés et des circulaires paraissaient pour rénover la législation des établissements de santé, tant publics que privés.

Ainsi est profondément modifié le droit des autorisations des établissements de santé. De même, le droit budgétaire avec la création de la T2A. Enfin, le droit des baux emphytéotiques est rénové pour permettre le financement des rénovations des équipements et des locaux. Puis, le droit des relations public-privé est débarrassé des nombreux tabous qui le paralysaient. Bref, l'ensemble du droit hospitalier est en passe de profondes transformations. Cette deuxième édition rassemble les travaux de juristes réputés et intègre notamment une étude sur la tarification à l'activité et l'évolution du droit budgétaire, apportant à ses lecteurs une connaissance de l'essentiel des réformes.



sous la direction de
Jean-Marie CLÉMENT
Cyril CLÉMENT
Olivier DUPUY
Dominique PELJAK

Hôpital 2007 :
Les répercussions
dans le champ
du droit hospitalier

deuxième édition

ESSENTIEL

Les Études Hospitalières

Cyril Clément, Jean-Marie
Clément, Olivier Dupuy,
Dominique
Peljak

Fiche technique

Parution : janvier 2005

Collection : **Essentiel**

ISBN : 978-2-84874-028-7

ISSN : 1631-9702

Support : papier

134 pages

Format : 115x180mm

Prix : 18,00 €

Réf. 9782848740287



9782848740287

